

Centre de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs du CHRU de Besançon

Vaccins : conseils aux voyageurs

Au cours de la consultation au centre de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs (CVICV), vous recevrez les vaccins à usage réservé obligatoires ou recommandés pour certains voyages ainsi que des conseils adaptés à votre destination et au type de voyage.

Concernant les vaccins à obligations administratives :

- Le **vaccin de la fièvre jaune** est obligatoire dans certains pays (en particulier pour les pays Africains de la zone intertropicale)
- Le **vaccin contre la méningite à méningocoques (ACYW135)** est obligatoire pour les personnes se rendant dans l'Ouest de l'Arabie saoudite (pèlerins allant à la Mecque notamment).

Les vaccinations recommandées :

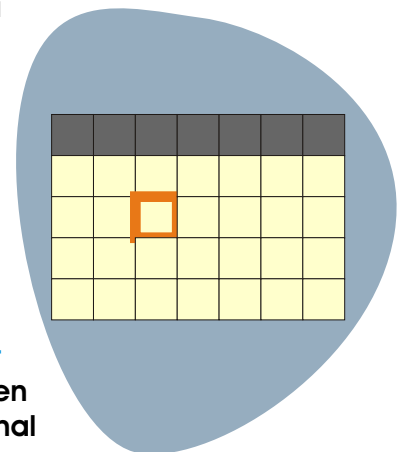
Elles dépendent des risques évalués selon la situation sanitaire du pays visité, les conditions et la durée du séjour ainsi que les caractéristiques du voyageur : hépatite A, typhoïde, encéphalite japonaise, rage...

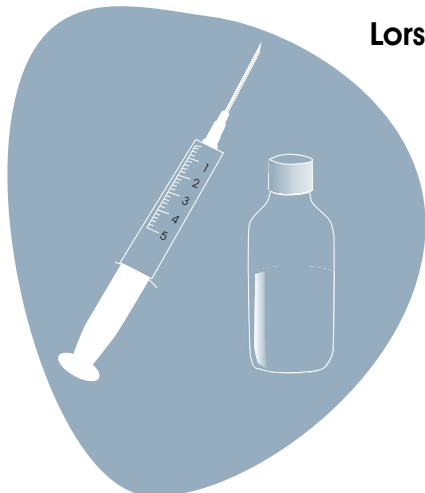
Le médecin pourra à cette occasion vérifier votre carnet de santé ou de vaccinations et procéder à une mise à jour en fonction des recommandations du calendrier vaccinal.

Les enfants doivent tout particulièrement être à jour de leurs vaccinations notamment la rougeole-rubéole-oreillons, le BCG (vaccin du Bacille de Calmette et Guérin) : mise à jour en fonction de recommandations du calendrier vaccinal) pour les enfants à risques et si séjour de plus d'un mois.

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous au moins **1 mois avant votre départ**. En particulier pour les séjours prolongés, en routard ou en cas d'expatriation. Le médecin vous proposera un programme vaccinal adapté.

Pour la plupart des vaccins, le délai est de 10 à 15 jours entre l'injection et l'installation d'une immunité efficace.





Lors de votre consultation au CVICV, il vous sera remis un carnet de vaccinations internationales, que vous pouvez être amené à présenter lors d'un contrôle sanitaire.

Pour la vaccination contre la fièvre jaune, les centres habilités en Franche-Comté sont les suivants :

CHRU Besançon (Doubs) : 03 81 21 85 33

CHG Pontarlier (Doubs) : 03 81 38 53 60

CHI Vesoul (Haute-Saône) : 03 84 96 66 97

CH Belfort (Territoire de Belfort) : 03 84 57 46 46

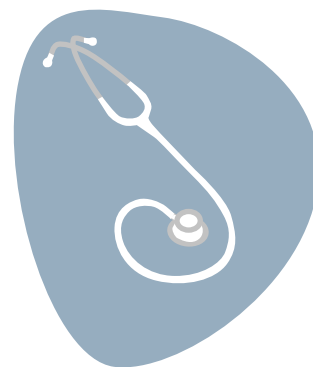
Le CVICV :

Le centre de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs se situe au sein du **service des Maladies infectieuses tropicales du CHRU de Besançon, hôpital Jean-Minjoz**.

- ⇒ Les consultations antirabiques post exposition sont assurées par les médecins d'astreinte du service des maladies infectieuses et tropicales.
- ⇒ Le centre assure également les vaccinations contre certaines maladies professionnelles (leptospirose).

Les professionnels :

- Catherine CHIROUZE, chef du service des maladies infectieuses tropicales.
- Docteur Fabienne BOZON, responsable du CVICV.



**CENTRE DE VACCINATIONS INTERNATIONALES & DE CONSEILS
AUX VOYAGEURS**

Service des maladies infectieuses et tropicales
CHRU BESANCON – Hôpital Jean Minjoz – 25030 Besancon
cedex

Secrétariat : 03 81 21 85 33